Les dossiers de la commune



Revenus et précarité



Meylan est une commune avec une population aux revenus élevés. Le graphique ci-contre fait état d'un revenu moyen très supérieur à celui de Grenoble Alpes Métropole ou de l'Isère.

Ces chiffres masquent cependant des inégalités importantes, comme le montre le

graphique ci-contre du revenu médian : 50 % des foyers fiscaux ont un revenu inférieur à 29 240 €, 50 % Grenoble-Alpes-Métropole un revenu supérieur. Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, les très hauts salaires tirant le revenu moyen vers le haut.



Le rapport interdécile (indicateur permettant de calculer l'écart des revenus au sein de la population), est de 3,8 contre 3,4 en France, et confirme également l'existence de fortes inégalités. La précarité est faible (16,6% des Français vivent sous le seuil de pauvreté contre 6 % à Meylan) mais en légère augmentation (augmentation du nombre de foyers CAF à bas revenus, titulaires RSA).

L'avis de MeyDIA

Le revenu moyen élevé ne doit pas cacher les inégalités mises en évidence dans le rapport, puisque la précarité existe aussi à Meylan. C'est une donnée importante pour la mise en place d'une politique sociale destinée à réduire ces inégalités.

En conclusion

Le rapport d'analyse des besoins sociaux est un document intéressant qui permet non seulement de cartographier la population et les ressources mais aussi d'identifier les besoins de la population et les évolutions à venir. L'aspect quantitatif y est largement développé mais aussi l'aspect qualitatif.

De l'enquête menée auprès de la population (un peu plus de 600 répondants au questionnaire du CCAS en mars 2022), des interviews menés auprès des agents des services municipaux, des partenaires clés, des élus, il ressort que Meylan est une ville au cadre de vie agréable, attractive avec une offre culturelle et associative riche, de nombreux équipements communaux (bibliothèques, gymnases, piscine...). Un constat que nous partageons à MeyDIA mais qui ne doit pas cacher la préoccupation de beaucoup de Meylanais quant à l'urbanisation de la ville qui devra se faire en conciliant construction de logements abordables et cadre de vie.

En bref ◀

Plan de circulation Vercors - Granier (ligne C1 +)



Finalement le plan de circulation sur les avenues du Vercors et du Granier reste nchangé! Présenté en octobre 2022, piloté par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), ce plan repensait les circulations sur les avenues du Vercors et du Granier afin d'améliorer la ligne de bus Chrono 1.

Pour les élus meylanais, les objectifs concomitants étaient notamment de réduire la vitesse sur cet axe, d'améliorer la qualité de l'air, de renforcer la sécurité de tous les modes de déplacement et, conformément aux engagements pris avec la Métro, de reprendre et améliorer les espaces publics sur ces voiries qui voient une importante circulation de transit.

Des études techniques de circulation ont été réalisées par le SMMAG dans un contexte d'augmentation du trafic du fait de la construction d'un millier de logements (d'ici 2025) sur l'axe Vercors-Granier et de l'augmentation du nombre de salariés travaillant sur Inovallée. Pour atteindre ces objectifs, l'étude concluait à la nécessité d'un plan de circulation avec des sens uniques sur une partie de cet

Soumis à la concertation des habitants et des commerçants, les deux scénarios proposés ont été mal accueillis, recueillant des avis plutôt négatifs et soulevant l'hostilité de certains habitants et de commercants. Une pétition lancée par les opposants au projet de plan de circulation a vu le jour recueillant plus de 900 signatures.

Lors des voeux en janvier 2023, le maire a annoncé que finalement, le plan de circulation restait inchangé (tout en gardant la possibilité d'évolutions dans les années à venir). La réalisation à l'horizon 2025 de travaux d'amélioration et de végétalisation des carrefours (notamment le carrefour avenue du Taillefer) est actée ainsi que la requalification des espaces publics sur l'axe Vercors-Granier visant à apaiser la circulation et améliorer les mobilités douces.

Réduire le nombre de véhicules, leur vitesse et leur place dans l'espace public à ce qui est strictement nécessaire est le préambule à un meilleur partage de l'espace public. Les mesures de réduction de la vitesse (zone 30), de la limitation du stationnement (zones bleues) vont dans le bon sens. Les travaux annoncés par le maire permettront également d'évoluer vers un partage plus équitable de la rue entre les différents usagers en accordant une place accrue aux plus vulnérables : piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc. Ces mesures vont de pair avec un réseau de transports en commun efficace répondant aux attentes des usagers : fréquence, ponctualité, amplitude horaire, confort, suppression du double terminus pour le quartier de Charlaix-Maupertuis. Des points d'amélioration pour l'actuelle ligne C1 attendus par les Meylanais. Mais qui tardent trop à se mettre en place...

Des travaux dans la cour de l'école élémentaire de Maupertuis



Un bon point pour ces panneaux explicatifs qui présentent les objectifs des travaux à venir : végétaliser pour apporter de la fraîcheur, "dégenrer" la cour pour favoriser l'égalité garçonsfilles, rendre la cour accessible à tous avec différents coins et recoins qui permettent à chaque enfant de faire ce qui lui plaît et prendre en compte les

remontées de ceux qui utilisent la cour : les enseignants, les élèves, les parents. Travaux prévus à l'été 2023. A suivre...



1, imp des Saraméjous 38240 Meylan ISSN 1243-7530

Directeur de la nublication

	Soutenez MeyDIA
Je fais un	don pour soutenir la parution du journal de MeyDIA
J'adhère à	MeyDIA : jeune ou chômeur 5€, Individuel 24€, Couple 38€
Nom:	



>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

Analyse des Besoins Sociaux à Meylan ce qu'on peut en retenir



Sociaux (ABS) de la commune.

Obligation légale pour les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), pilotage de l'action sociale communale. Il permet de comprendre les besoins existants ou à venir des habitants, de dégager des priorités et d'ajuster la politique sociale aux besoins en s'appuyant sur les données issues de cette analyse.

L'ABS est une photo qui permet de faire ressortir les spécificités, les enjeux et les évolutions en matière démographique, sociale et économique de la commune.

Cette photo, nous avons voulu la partager avec nos lecteurs dans le souci de permettre à chaque habitant de la commune de vivre une citoyenneté active, informée et argumentée en réfléchissant sur les développements de notre société et en participant à l'élaboration des décisions.

Le rapport est consultable sur place dans les locaux du CCAS. N'hésitez pas à vous y rendre pour le feuilleter. C'est une mine d'information.

ous avons choisi pour ce premier Un mot également sur le projet, mis en iournal de 2023 de vous présenter pause, de Plan de circulation sur les le rapport d'Analyse des Besoins avenue du Vercors et du Granier. Ce plan avait des inconvénients, c'est certain, et aurait généré des contraintes. Il est pourtant urgent que nous, habitants de c'est un outil de diagnostic et de Meylan, comprenions qu'avec la mise en place dès cette année de la Zone à Faibles Emissions (ZFE), il est impératif de renforcer et fiabiliser les lignes de Transports en Commun, la ligne C1 en particulier, pour proposer une vraie alternative à la voiture individuelle et réduire le trafic automobile. L'expérience montre que la circulation ne diminue pas si on compte seulement sur le "civisme" des habitants. Aujourd'hui, aux heures de pointe, le bus C1 est ralenti du fait des bouchons. Pas sûr que les aménagements annoncés des carrefours Taillefer et Vercors suffisent à améliorer la situation.

> Bonne lecture, n'hésitez pas à nous écrire en utilisant le formulaire de contact sur notre site web www.meydia.org

Philippe Schaar Président

Les dossiers de la commune

Le Rapport d'Analyse des Besoins Sociaux

MeyDIA a pris connaissance du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) 2020-2026 réalisé à Meylan d'octobre 2021 à juillet 2022 par un cabinet indépendant (Ithea conseil). C'est un diagnostic sociodémographique qui se base sur des éléments quantitatifs et statistiques mais aussi qualitatifs (entretiens avec les acteurs concernés, enquête auprès de la population). L'ABS porte sur un champ d'intervention large (dépassant les compétences du CCAS) : démographie, petite enfance, enfance et jeunesse, seniors, familles, précarité, handicap, logement, bref une somme de données. Difficile de tout présenter, nous avons sélectionné les points qui nous ont paru les plus marquants. L'essentiel des données présentées dans ce rapport s'appuie sur des chiffres de l'INSEE 2018. Les chiffres ont certainement évolué depuis 2018, il faut en tenir compte dans la lecture, mais les grandes tendances demeurent.

Démographie

La population est en légère diminution depuis 2012 : -643 habitants entre 2012 et 2018. Le nombre de départs de la commune est plus important que celui des arrivées d'où un solde migratoire légèrement négatif (-0,2%).



Des données plus récentes sur le nombre d'habitants existent

et font état de 17 838 habitants en 2021, signant une légère reprise démographique.

La population meylanaise vieillit : 33% de la population a 60 ans ou plus, contre 23% pour Grenoble-Alpes-Métropole, 24% pour l'Isère. A noter aussi une forte augmentation des retraités : +25% entre 2008 et 2018.



Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes et actifs : 26% entre 15 et 24 ans (contre 12% pour la population actuelle) et 46% entre 25 et 54 ans (contre 33% pour la population actuelle).

Une des caractéristiques notables est la surreprésentation de retraités et de cadres ou professions intellectuelles supérieures.

2

32% de la population est retraitée contre 23% pour Grenoble-Alpes-Métropole, 25% pour l'Isère. 21% des Meylanais de plus de 15 ans sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure contre 14% pour la métropole et 11% pour l'Isère.

L'avis de MeyDIA

Les données démographiques mettent l'accent sur un triple constat : une démographie qui peine à se maintenir, le vieillissement des habitants et l'arrivée de nouveaux habitants plus jeunes liée à l'offre de logements, aux profils différents (revenus plus faibles, classes moyennes).

Il faut anticiper ces évolutions qui vont générer de nouveaux besoins des habitants :

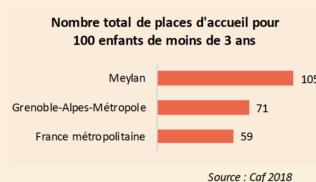
- augmentation de l'aide à domicile (auxiliaires de vie...), nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées, soutien aux aidants
- accueil et intégration des nouveaux arrivants, accompagnement social, développement d'une politique intergénérationnelle, écoles...

Familles et petite enfance

Les couples sans enfant représentent 1/3 des ménages (nombre important de retraités, départ des enfants de la maison pour études, travail). Les couples avec enfants représentent 37% des familles contre 41% pour la métropole et la France métropolitaine.

Les familles monoparentales représentent 14% pour Meylan (soit 709 familles en 2018) contre 17% pour la métropole et 16% pour la France. Contrairement aux tendances nationales et départementales, le

nombre de familles monoparentales diminue de 8% entre 2008 et 2018.



d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans est supérieur a u x territoires de comparaison. A relier à la part d'enfants de moins de 3 ans qui diminue de 3% à 2,3% entre 2008 et 2018 tandis qu'elle reste stable autour de 3,5% pour la métropole grenobloise et la France. L'accueil collectif

Le nombre de places

Source: INSEE 2018

Les couples avec enfants - Démographie

41%

France métro politaine

■ Grenoble-Alpes-Métropole ■ Meylan

représente 48% des places d'accueil contre 46% pour les assistants maternels.

L'avis de MeyDIA

Si la commune semble bien pourvue en matière de garde du jeune enfant, une attention particulière doit être portée aux familles monoparentales. Choisi ou subi, ce mode de vie pose des difficultés d'organisation (ex. garde des enfants) et entraîne une baisse notable du niveau de vie. Il constitue une des premières causes de pauvreté. L'immense majorité de ces parents sont des femmes.

Eduquer quand on est parent solo est difficile, l'accumulation des rôles sociaux par des parents uniques crée une tension qui peut se répercuter sur les enfants, et notamment quand il n'y a pas ou peu de soutien de la part du parent absent.

La commune devra veiller à proposer au travers du CCAS un accompagnement social adapté aux familles monoparentales, des aides alimentaires, financières... Pour ces familles se pose aussi souvent la question de l'accompagnement à la parentalité et du lien social pour rompre leur isolement.

Le renforcement des lieux de parentalité existants (ex La Parent'aise pour les moins de 6 ans), en particulier en direction des adolescents, doit être réfléchi (relais parentaux, lieux ressources, café des parents...) à destination de tous les parents qui souhaitent être soutenus. Et il faut continuer à proposer et développer les sorties à destination des familles (ex sorties familles à Horizons, CINE).

Enfance et jeunesse

Quelques chiffres (sources INSEE 2018):

- Les 3-14 ans représentent 12,6% de la population contre 13,8% pour la métropole, 15,6% pour l'Isère.
- Le taux de scolarisation des 18-24 ans est de 72% pour Meylan, 69% pour la métropole et 55% pour l'Isère.
- 21% des 15-24 ans sont au chômage contre 26% pour la France métropolitaine.
- En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et l'augmentation des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000. En 2018, 74% des 15-24 ans de la commune vivaient chez leurs parents, contre 49% pour Grenoble-Alpes-Métropole et 69% en France (Source INSEE 2018).

- Le nombre de jeunes soutenus par la Mission Locale (16-25 ans), dans leur parcours d'insertion professionnelle et dans leur parcours global est en augmentation.

Le nombre de jeunes soutenus par la Mission Locale

	2019	2020	2021	Evolution
Nombre de jeunes inscrits	140	129	193	+53
Nombre de jeunes accompagnés	116	105	137	+21
Nombre de jeunes venus pour la 1ère fois	47	39	80	+33

Source: Mission Locale (2019-2021)

L'avis de MeyDIA

La politique jeunesse doit conforter la place de la jeunesse dans la commune en favorisant son insertion et en aidant à l'autonomie et à l'entrée dans la vie active.

Il y a beaucoup d'activités proposées sur la commune (stages, séjours, accueil périscolaire, accueil de loisirs, événements...) ou équipements (ludothèque, PAEJ, bibliothèques...), mais il y a un vrai enjeu de mixité sociale pour que les activités ne soient pas investies que par les familles aisées. Le développement de lieux de rencontre conviviaux intérieurs et extérieurs, d'aires de jeux, et d'aménagements urbains pour partager l'espace public sont un axe d'amélioration.

Enfin il faut poursuivre et développer l'accompagnement à l'orientation et insertion professionnelle, notamment pour les jeunes qui ne peuvent pas être accompagnés par leur famille.

Seniors

Evolution des 75 ans et + au sein de la population

	2008	2013	2018	Evolution					
Meylan	1 599	1 933	2 339	+46%					
Grenoble-Alpes-Métropole	33 450	37 778	40 322	+21%					
Isère	87 562	99 260	107 794	+23%					
France métropolitaine	5 389 101	5 889 474	6 122 915	+14%					

Source : INSEE 2008-202

20% de la population a entre 60 et 74 ans et 13% 75 ans ou plus et on note une augmentation rapide.

Les seniors semblent moins exposés à la précarité financière (12% des retraités du régime

général de Meylan sont exonérés de la Cotisation Sociale Généralisée (CSG) contre 23% pour la France métropolitaine et 20% pour Grenoble-Alpes-Métropole).

Mais ils sont plus exposés à l'isolement : 47% des 80 ans et plus vivent seuls contre 43% pour l'Isère et 42% en France. Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes de plus de 80 ans vivant seules a augmenté de 70% à Meylan contre 25% pour la moyenne nationale.



Fleurie, Revirée, Ayguinards, Grand-Pré, Buclos et Haut-Meylan.

L'avis de MeyDIA

Dans une commune vieillissante comme Meylan, le CCAS doit relever un défi majeur, celui de la prise en charge des seniors et l'augmentation des besoins pose notamment la question du dimensionnement du CCAS pour pouvoir faire face aux demandes d'aide. La lutte contre l'isolement est un enjeu fort au vu des données exposées dans le rapport.

Liée au vieillissement de la population, la question du logement doit être posée pour les années à venir : établissements d'accueil pour personnes autonomes (résidences seniors), colocation intergénérationnelle et entre seniors, projets d'habitats solidaires, habitat adapté (accessibilité...).

Corollaire du vieillissement, l'indispensable rajeunissement de la commune passe par une politique de l'habitat permettant aux jeunes et aux familles de s'installer dans notre commune par le biais de logements accessibles financièrement (bail réel solidaire, logements sociaux).